

AVIS A LA PRESSE

16 février 2015

CONFÉRENCE MINISTERIELLE SUR L'APATRIDIE EN AFRIQUE DE L'OUEST DU 23 AU 25 FEVRIER 2015 A ABIDJAN, COTE D'IVOIRE

Populations invisibles apatrides en Afrique de l'Ouest: étrangers partout, ressortissants de nulle part.

Chers collègues,

Du 23 au 25 février 2015 à Abidjan, le gouvernement de Côte d'Ivoire et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés accueilleront conjointement avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la première conférence ministérielle sur l'apatridie en Afrique de l'Ouest.

Sur les dix millions de personnes apatrides ou à risque d'apatridie dans le monde, au moins 750,000 vivent en Afrique de l'Ouest. Ce chiffre est juste une estimation, il y a en effet plusieurs groupes de personnes qui pourraient être apatrides ou à risque d'apatridie qui n'ont pas encore été évalués. Ces individus sont généralement dans cette situation parce qu'ils rencontrent des difficultés à prouver leurs liens d'appartenance à un Etat, à cause par exemple de l'absence d'enregistrement des naissances et de documents personnels retraçant leurs origines et qui pourraient confirmer leur identité. Les populations dépourvues de certificats de naissance, les enfants abandonnés, les migrants bloqués sans papiers et les personnes vivant dans des zones de succession d'Etats et de différends frontaliers constituent quelques-uns des principaux groupes de personnes à risque d'apatridie en Afrique de l'Ouest

Les personnes apatrides sont privées de nationalité et sont privées de leurs droits humains fondamentaux. Contraintes de vivre dans l'ombre, elles ne peuvent pas aller à l'école, voir un médecin, obtenir un emploi, ouvrir un compte bancaire, acheter une maison, voter ou se marier légalement, entre autres difficultés.

Cette situation peut se perpétuer de génération en génération, et mettre d'importants groupes de personnes à risque d'être apatride. Ce problème sérieux affecte non seulement les individus, mais a aussi des conséquences graves pour le développement d'un pays et la stabilité de la région.

En novembre 2014, l'UNHCR a lancé une campagne globale pour éradiquer l'apatridie sur une période de 10 ans, qui inclut un plan d'action pour résoudre les cas d'apatrides existants et pour prévenir l'apparition de nouveaux cas. La conférence ministérielle d'Abidjan est essentielle pour résoudre la question de l'apatridie dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En accueillant cet événement, -le premier du genre sur le continent africain- l'UNHCR vise à promouvoir une stratégie régionale globale pour identifier les personnes apatrides, concevoir des mesures de protection et développer des solutions concrètes pour prévenir et

réduire l'apatridie à travers la région. Lors de la clôture de la conférence, tous les États membres de la CEDEAO devraient signer une déclaration sur le droit à la nationalité et exprimer publiquement leur engagement à mettre fin à l'apatridie dans un proche avenir.

La Conférence ministérielle, prévue pour le 25 février, sera précédée par deux jours de débats techniques de haut niveau parmi les experts dans le domaine de la nationalité et de l'apatridie qui viendront avec des recommandations concrètes pour prévenir, réduire et résoudre les cas d'apatridie en Afrique de l'Ouest.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire S.EM. Alassane Ouattara inaugurera la conférence à laquelle prendront part par les ministres des Affaires étrangères, de la justice et de l'intérieur de toute la région dont les portefeuilles ont un rapport d'une façon ou d'une autre à la question de l'apatridie. Le Haut-commissaire de l'UNHCR, M. António Guterres, sera également présent, ainsi que les représentants de haut niveau des organisations régionales clés telles que la Commission de la CEDEAO, l'Union Africaine, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Union du fleuve Mano. Les Organisations de la société civile, les institutions nationales des droits de l'homme, les organismes des Nations Unies, des experts internationaux et des représentants diplomatiques à travers l'Afrique de l'Ouest sont également invités à discuter de ce sujet important.

Pour en savoir plus sur la Conférence ministérielle et à propos de l'apatridie en Afrique de l'Ouest :

<http://unhcr.org/ecowas2015>

<http://kora.unhcr.org/statelessness-west-africa/>

<http://kora.unhcr.org/statelessness-west-africa-just-feels-exist/>

http://issuu.com/unhcrinwestafrica/docs/statelessness_in_west_africa

<http://ibelong.unhcr.org>

<http://www.unhcr.org/pages/49c3646c155.html>

Contacts:

Dakar, Sénégal

Hélène Caux, *Administratrice principale régionale en charge de l'information publique*, caux@unhcr.org, tel: + 221 77 333 1291.

Twitter: @helenecaux

Simplice Kpandji, *Administrateur régional en charge du reporting*, kpandji@unhcr.org, tel : + 221 77 333 9883, Twitter: @stplicek

Emmanuelle Mitte, *Administratrice régionale principale chargée de l'apatridie*, mitte@unhcr.org, Cell + 221 33 820 84 13

Abidjan, Côte d'Ivoire

Nora Sturm, *Administratrice en charge de l'information publique*, sturm@unhcr.org, tel : + 225 06 43 0761, Twitter:

@norasturm